

**Danier de crabes****DANS LA CHAUSSURE**

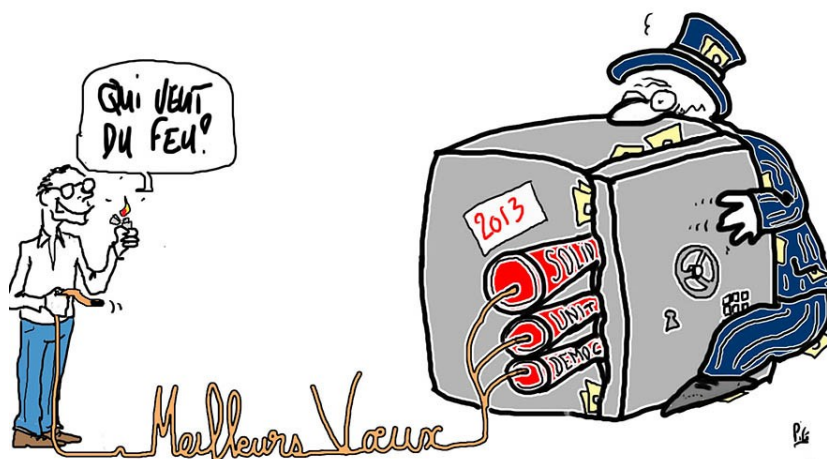
n°27 - janvier 2013

Soucieux de nos conditions de travail et du bien être des hébergés, les salariéEs d'ARS Pierre Vivier (dit le 156) ont voulu anticiper les aménagements majeurs pour la période hivernale et souligner les difficultés majeures du site : plannings inadéquats, carence de réunions pluridisciplinaires en présence des deux cadres, directives hors des réalités de terrain, etc. Spontanément, les employéEs se sont réunis sur leur temps personnel, pour partager leurs craintes, leur ras-le-bol et élaborer ensemble des axes de travail. Jugé par certains comme étant une "grande messe" ou que les salariés « criaient au loup avant de se faire manger », ces temps d'échange ont été majoritairement bien reçus et ont réuni la plupart des salariés de ce site.

Depuis l'ouverture du FAM (Foyer d'accueil médicalisé) il y a un an et demi, il y a un siècle, il y a une éternité, ce furent les seuls et uniques moments de réunion entre les trois services. Le 25 octobre dernier, lors de la première assemblée générale, le 156 est plus motivé que jamais pour rejoindre ses collègues du SAO en grève. Inédit à l'ARS, les soignantEs comme les travailleurs sociaux ont débrayé, les veilleurs ont suivi le mouvement et ceci du jeudi 25 octobre au samedi 27 octobre à 8h00, ce qui témoigne largement de la frustration générale des différents protagonistes !

Les temps qui ont suivi furent tout aussi riches en investissement : quatre assemblées générales, trois réunions spéciales 156 chez certains d'entre nous, puis une discussion avec le directeur général, dans le cadre de la délégation syndicale fut enfin ouverte. Pour résumé, une lueur d'espoir fut enfin entrevue par les salariéEs alors que tout laissait à penser depuis plus d'un an et qu'à travers les moyens légaux (réunions DP et réunions de service), aucune issue n'était possible.

Etonnement, les rapports avec notre directeur de pôle se sont attendris, lorsque celui-ci a enfin constaté qu'au-delà de notre esprit vindicatif, nous étions avant tout constructifs ! Le mardi 22 janvier, une nouvelle « grande messe », officielle cette fois, aura lieu avec toutes les catégories et services concernés. Ouf ! La mise en place d'une réunion pluri service demeure aussi longue que la gestation d'un éléphant.

**Quand la fin justifie les moyens !**

**Après** neuf mois de gestation, nous y voilà. Le glas a sonné et avec lui, la fin du droit d'alerte, qui devrait être levé totalement début janvier 2013.

Lancée en mars 2012, cette procédure avait été enclenchée dans le cadre de la restructuration, toujours en cours, afin de protéger un salarié de l'ARS dont l'équilibre psychologique aurait pu être mis à mal, si la dite restructuration avait été mise en place selon les directives de l'employeur. Pour rappel, une enquête diligentée conjointement par un des élus SUD et un des cadres de la direction générale avait permis d'entendre un certain nombre de salariéEs, témoins des faits à différents niveaux. Cette enquête a abouti à un rapport, mettant en lumière les tenants et les aboutissants de la situation et concluant par des préconisations afin que cette dernière ne puisse se reproduire.

Force est de constater que ce rapport a été le fruit d'un travail constructif entre les deux représentants qui ont joué le jeu de la confiance et de la transparence avec tous les acteurs concernés. Cette procédure, si délicate, a montré qu'une coopération employeur/éluEs était possible et qu'elle pouvait aboutir à un travail de qualité et d'écoute mutuelle. Elle a également montré l'importance que pouvait avoir la parole des salariéEs au sein de l'association.

SUD regrette qu'il ait fallu en passer par là pour faire ces constats pourtant si évidents, tout comme l'était le déclenchement du droit d'alerte en mars, puisqu'il était là encore évident que la parole d'un salarié pouvait être perçue comme quantité négligeable. Espérons qu'au-delà de cette expérience, ces moments d'échanges puissent-ils être instaurés de manière plus régulière, afin que la parole de chacun des salariéEs soit enfin entendue. C'est là le souhait des représentantEs du personnel.

**Journal du syndicat SUD-ARS (secteur social - Nancy). Délégué syndical : Philippe BLOUET**

**Tél. : 03.83.19.21.31, e-mail : [sud.ars@free.fr](mailto:sud.ars@free.fr) et plus d'informations sur <http://sud.ars.free.fr>**

## Message électoral très clair

**La** vie des éluEs du personnel est rythmée par les élections professionnelles. Tous les deux ans, les mandats tournent et de nouvelles têtes apparaissent A SUD-ARS, sauf exception, tout le monde part en formation, qui pour découvrir le rôle d'unE déléguéE du personnel, qui pour maîtriser le champ de compétence du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qui pour apprendre les bases du syndicalisme, etc.

Visiblement, notre façon de fonctionner et de travailler vous convient. Evidemment, difficile d'être d'accord sur tout ! Le nombre des syndiquéEs augmente doucement mais régulièrement. En tout cas, nous ne cherchons jamais à vendre, à tout prix, des cartes d'adhérentE, encore moins à remplir les caisses de notre syndicat. Nous ne voulons que travailler avec des militantEs volontaires et déterminéEs qui pensent, avant tout, à défendre des causes collectives et qui partagent des valeurs communes : solidaires, unitaires et démocratiques.

A propos de démocratie, vous l'avez peut-être déjà vu, nous avons changé de délégué syndical. Le fonctionnement qu'on s'est imposé est que les mandats doivent tourner régulièrement, pour ne pas lier le "pouvoir" à une personne mais toujours à un collectif. Toujours. L'ancien DS est satisfait d'avoir passé la main, sa mission accomplie. Notre nouveau boss est maintenant Philippe BLOUET. Mais l'équipe de travail, composée de tous les syndiquéEs disponibles et volontaires, reste la même.

SUD-ARS a maintenant onze éluEs (sept déléguéEs du personnel, deux membre du Comité d'entreprise et deux membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Via le CE (qui est devenue l'instance officielle de mesure de la représentativité des syndicats), nous avons recueilli 66% des suffrages valablement exprimés. Merci. Et pas de doute, nous serons à la hauteur de ce joli résultat, de nos responsabilités et de nos engagements. Mais tout cela n'est pas le fruit du hasard, mais celui de notre travail régulier et de la présence, à vos côtés, de nos éluEs.

**Adelaïde Ruedelapaix**

## Au propre comme au figuré

**Depuis** le 1<sup>er</sup> octobre 2012, les salariéEs du SAO (Service d'accueil et d'orientation, rue Gilbert à Nancy, ex-PAU) vivent une situation difficile. La conjonction d'une réorganisation bâclée et d'un afflux de demandeurs d'asile a mis à mal cette équipe qui travaillait déjà en flux tendu. A ce jour, les conditions matérielles sont à peu près réunies. Même s'il en manque encore, il aura quand même fallu deux mois et demi pour que chaque salariéE ait un téléphone, un ordinateur, un bureau, etc. Le déménagement prochain du SAO droit commun, va permettre à l'équipe de respirer un peu...

Au-delà des aspects matériels partiellement réglés, la grande inquiétude des salariéEs était et demeure la façon dont ils travaillent : quoi, comment, où ? Le b.a.-ba. du travail en quelque sorte.

Il aura fallu une journée de grève, quatre assemblées générales (bien fréquentées !), un grand nombre de discussions en CE, en CHSCT et en DP, ainsi qu'avec les administrateurs, pour qu'enfin la direction accepte de dégager du temps institutionnel pour organiser le travail.

Tout le travail qui aurait du être fait en amont du 1<sup>er</sup> octobre, avant la réorganisation donc, a été amorcé seulement après la mobilisation des salariéEs.

Cherchez l'erreur...

Reste aux salariéEs un goût amer dans la bouche ! Amer car, dans quelle entreprise les salariéEs perdent des journées de salaire par conscience professionnelle ? Amer, car non-contents de perdre du salaire, ils se sont réunis sur le temps de grève, pas pour faire cuire des merguez, mais bien pour être force de proposition et revenir au service le lundi suivant avec des idées à proposer au patron. Qui lui, ce jour-là, n'avait rien à proposer... Le monde à l'envers !

Les salariéEs ont fait preuve d'une grande patience, de sens des responsabilités et de conscience professionnelle. L'association devrait être reconnaissante et fière... En lieu et place, les salariéEs l'ont payé. Au sens propre, comme au sens figuré.

